

ROUBAULT Elise

De: DOUILLARD Christophe
Envoyé: lundi 20 décembre 2021 16:02
À: ROUBAULT Elise
Cc: Pierre GALLIZIA; MORENO Eugénie; MELENDEZ Ornella
Objet: Avis de Sète agglomère sur la modification simplifiée n°4 du PLU de Sète

A l'attention de Monsieur le Maire de Sète

Conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme, par courrier reçu le 18 octobre 2021, vous avez sollicité Sète agglomère méditerranée dans le cadre du projet de modification simplifiée n°4 du PLU de la commune de Sète avant la mise à disposition du public.

Ce projet de modification simplifiée n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Nous en profitons toutefois pour vous signaler que l'annexe 6.6 relatif aux périmètres des zones d'aménagement concerté n'intègre pas la ZAC Entrée est secteur nord créée par délibération du 20 décembre 2017. Il convient donc de procéder à la mise à jour de cette annexe.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Christophe DOUILLARD

Sète agglomère méditerranée
Chef de service
Service foncier et projets urbains
04-67-46-47-73 (téléphone)
8922 (ligne interne)
c.douillard@agglopole.fr
<http://www.agglopole.fr>

